

# DAOUDAL HEBDO

5€  
00

n° 1 – 2008 Semaine 36

Magazine hebdomadaire d'information politique et religieuse  
BP n° 33. F 78 440 Gargenville - redaction@daoudal-hebdo.info

Abonnement France Métropole : 180 €. DOM-TOM : 210 €  
Europe CEE & Suisse : 210 €. Autres pays : 270 €.

## POURQUOI "DAOUDAL HEBDO"

### POURQUOI DAOUDAL HEBDO?

La nature a horreur du vide, et le porte-monnaie aussi. Ce sont deux raisons imparables. *National Hebdo* a disparu, et, quoi qu'on en pense, c'est une perte pour le mouvement national. Et c'est aussi une perte de revenu, puisque je me retrouve au chômage. Comme je ne sais rien faire d'autre que d'écrire, je propose mes écrits sous une autre forme...



contestation radicale de la « construction européenne » visant à instaurer un Etat européen, et cela contre l'avis explicite des peuples.

Or l'information sur les menées des institutions européennes est généralement très déficiente, car ces gens-là ne souhaitent pas qu'on aille voir ce qu'ils trament dans l'ombre.

### • La lutte contre la culture de mort

L'avortement tue plus de 200 000 enfants de France

chaque année. Ce massacre permanent ne peut pas être banalisé. Mais la culture de mort s'étend bien au-delà. Si Jean-Paul II avait créé cette expression, c'était pour montrer qu'il s'agit bien d'une « culture », qui imprègne la quasi totalité de la classe politique et de l'intelligentsia et se retrouve dans tous les domaines. Il est ahurissant de voir le ministre de l'Education, Xavier Darcos, qui se pose en catholique pratiquant, mettre la rentrée scolaire sous le signe de la propagande homosexuelle.

### • Le combat contre l'islamisation

L'islam, venu par l'immigration, est aujourd'hui un danger spécifique et majeur. Il l'est d'abord parce que les autorités, tant politiques que religieuses et intellectuelles, refusent de comprendre que ce n'est pas seulement une religion et refusent de savoir ce qu'il y a dans le Coran. Il faut montrer que l'islam est une idéologie totalitaire et une stratégie de conquête.

### • La défense de la foi catholique, de l'Eglise, du pape

La religion est ce qui est le plus important dans ma vie, parce que la vie éternelle est infiniment plus que notre vie terrestre. Cela se reflète donc dans *Daoudal Hebdo*, avec un accent particulier sur la liturgie traditionnelle, et je citerai des propos du pape Benoît XVI, qui sont généralement passés sous silence alors qu'ils sont souvent d'une grande profondeur et d'une très réelle actualité.

### POURQUOI CE TITRE?

J'ai longuement cherché un titre qui corresponde à mon projet. J'en ai trouvé quelques-uns, mais quand je le soumettais à l'impitoyable Google, le moteur de recherche me disait qu'il était déjà pris...

Alors j'ai fini par me décider pour *Daoudal Hebdo*, non pas par narcissisme, mais parce que ce titre correspond finalement à mon projet, puisqu'il s'agit de mes propres commentaires de l'actualité.

### ET POUR QUOI FAIRE?

Les thèmes seront ceux qui m'intéressent, mais qui, je crois, sont au cœur des problèmes actuels.

### • La défense de la nation

Si je ne partage pas la vision de la nation et de l'Etat imposée par la Révolution française, et encore moins son jacobinisme, je considère qu'en l'état actuel de l'évolution de l'histoire, la nation est le cadre nécessaire à la défense et à la cohésion de la société. La nation doit être défendue comme réalité vivante, et comme héritage inaliénable. Cela implique le combat contre l'immigration, contre la prétendue anti-discrimination, et pour l'identité chrétienne de la France.

### • La contestation de l'Europe supra-nationale

La défense de la nation passe aussi par la

### DANS CE NUMÉRO

- Page 2  
C'est le ramadan !  
La discrimination par la peine plancher...
- Page 3  
Déséducation nationale  
La promotion de l'homosexualité à l'école
- Page 4  
L'Europe invente la discrimination sans discriminé
- Page 5  
Sarah Palin : pro vie, et elle le prouve  
Martyrs en Inde
- Page 6  
La messe de saint Pie V à Fulda  
A Courseulles, haro sur la messe en latin...
- Page 7  
Ils disent la « malvenue » au pape...  
Salir le cardinal Newman
- Page 8  
Quelques raisons de s'abonner à *Daoudal Hebdo*  
Dimanche prochain...

Directeur de Publication : Yves Daoudal  
redaction@daoudal-hebdo.info

Citations autorisées avec mention d'origine.  
ISSN En cours. Dépôt légal à la parution  
Imprimé à 3000 exemplaires

Composition et impression Studios EDH™  
BP 2 - 27 290 Pont-Authou (Normandie)  
421.115.866.00012  
www.editions-heligoland.fr



0 000000 000000

## DE SANGATTE À LA JUNGLE

Une Canadienne étudiant le journalisme à Londres a été violée le 26 août à Calais, alors qu'elle réalisait un reportage sur les migrants qui cherchent à se rendre en Grande-Bretagne.

Elle s'était rendue dans le bois appelé "la jungle", où les migrants ont construit des cabanes, et où personne ne va sans être accompagné de militants des associations qui défendent les clandestins, et de militants connus des clandestins.

A la mi-août, on pouvait voir environ 450 migrants rien qu'aux abords du bois. Ils sont en majorité afghans, kurdes, iraniens, africains, chinois...

En novembre 2002, Nicolas Sarkozy se vantait d'avoir « réglé le problème » de Sangatte. Près de six ans plus tard, le problème est intact. Ou plutôt, il a empiré. Car, à tout prendre, si l'on ne veut pas expulser des clandestins qui n'ont rien à faire sur notre territoire (et qui ne veulent même pas y rester), il valait mieux les enfermer dans le hangar de Sangatte, sous le contrôle de la Croix Rouge, que les laisser dans la nature. Au moins, à Sangatte, aucune jeune journaliste ne pouvait se faire violer. Et l'on pouvait aller se promener dans un bois qui n'était pas une jungle.

La presse britannique constate que la presse française fait silence sur les nombreuses et sévères bagarres entre migrants. Elle nous a appris aussi qu'en août les CRS avaient reçu l'ordre de raser la « jungle », mais que la municipalité avait fait marche arrière, par peur que les migrants ne s'installent dans l'enceinte de l'usine Tioxide... C'est encore la presse britannique qui nous informe qu'environ 100 migrants réussissent à franchir la Manche chaque semaine, aussitôt remplacés par de nouveaux venus...

## C'EST LE RAMADAN!

Impossible désormais d'y échapper. Le début du ramadan est devenu un événement national. Les médias célèbrent à l'envi ce pilier de l'islam. Ils insistent lourdement sur deux points :

- 1 - L'islam et ses coutumes font aujourd'hui partie du « paysage » français.
- 2 - Le ramadan est un moment choisi pour découvrir cette religion de convivialité, de tolérance et d'ouverture.

Autrement dit, les journalistes se font les propagandistes de l'islam, sans savoir de quoi ils parlent.

Ils ne connaissent rien du Coran, et ils ne veulent pas savoir que tout ce qui est dans le Coran est parole de Dieu, applicable à la lettre. Or le Coran est tout le contraire de ce qu'ils disent, et ils devraient blâmer à l'idée que l'islam fasse partie du paysage français.

Ils se font rouler dans la farine par les musulmans, parce qu'ils ne savent pas que le double langage est une des armes de choix de l'islam. Il ne s'agit pas du tout d'hypocrisie, au sens où nous entendons ce mot. Il s'agit de la taqiyyah, qui fait partie intégrante de la doctrine islamique, et particulièrement de la stratégie de conquête des territoires infidèles.

## L'IMAM DE CRÉTEIL

Parmi les 17 imams qui étaient dans le colimateur des RG il y a quelques années, figurait Ilyes Hacene, officiant à Créteil. Les RG avaient notamment relevé que ses prêches étaient teintés d'une « idéologie incitant à la discrimination, à la haine et à la violence à l'encontre du monde occidental et du peuple juif ».

Cette idéologie incitant à la haine et à la violence, c'est tout simplement l'islam, tel qu'il est dans le Coran et dans les Hadiths du Prophète.

## LA DISCRIMINATION PAR LA PEINE PLANCHER...

Ce serait à hurler de rire si cette farce ne révélait le niveau tragique auquel on est descendu.

Un clandestin congolais, toxicomane et séropositif, déjà condamné 11 fois, n'a pas été condamné, la 12e fois, à la peine plancher, parce que le parquet avait omis de signaler la récidive... Il encourait une peine minimale de quatre ans de prison ferme, il a été condamné à dix mois.

Le parquet distrait a fait appel.

A l'audience, lundi dernier, son avocat a contesté le principe même de la peine plancher.



Il y a un an, le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan s'emportait contre la qualification d'islam modéré donnée à son parti l'AKP : « Ces descriptions sont très laides, c'est une offense et une insulte à notre religion. Il n'y a pas d'islam modéré ou immodéré. L'islam est l'islam, et c'est tout. »

Il y a seulement ceux qui cachent ce qu'est l'islam, pour qu'il acquière droit de cité, et ceux qui, de façon éventuellement imprudente, disent ouvertement ce qu'il est.

Ilyes Hacene avait tellement attiré l'attention que la préfecture voulait l'expulser. D'autant qu'il était pressenti pour devenir l'imam de la grande mosquée de Créteil (en voie d'achèvement), et donc la vitrine de l'islam dans le Val-de-Marne. La commission départementale d'expulsion du Val-de-Marne (Comex) fut saisie. En mars, la Comex a donné un avis défavorable à son expulsion. Le ministère de l'Intérieur vient de suivre l'avis de la Comex. Lundi, premier jour du ramadan, la préfecture a fait savoir que Ilyes Hacene, sur décision de Mme Alliot-Marie, restait à Créteil. Parce que, depuis lors, l'imam a « modéré » ses propos... Et aussi parce qu'il a reçu le soutien de Dalil Boubakeur, le recteur de la Grande Mosquée de Paris, assurant que c'était « un garçon ouvert et modéré ».

Bon ramadan...

## Justice

En effet, a-t-il expliqué, les magistrats peuvent infliger une peine inférieure à la peine plancher prévue si le prévenu présente des « garanties exceptionnelles de réinsertion » (dixit la loi sarkozienne), or un clandestin ne peut pas présenter ces garanties, il est donc victime d'une « discrimination »...

Le représentant du parquet a réfuté la discrimination, et a demandé une condamnation à quatre ans de prison... assortie de trois ans avec sursis et mise à l'épreuve, « une solution équilibrée » autorisée par la loi, selon lui...

L'arrêt sera rendu le 6 octobre.

« Dans le cadre de notre rôle d'éducateur, la lutte contre l'homophobie est à mon sens un enjeu essentiel », déclare Xavier Darcos dans le magazine homo *Têtu* de septembre.

Le ministre de "l'Education" rappelle qu'il a fait inclure, dans la circulaire de rentrée, la mention explicite d'"homophobie" parmi les discriminations à combattre.

Il s'agit de lancer la chasse aux « **homophobes** » dans les lycées : les chefs d'établissement sont « **incités** » à « **bien nous renseigner** » pour avoir une « **idée précise de l'ampleur des incidents** » à caractère homophobe, dit-il.

Et il souligne que va être lancée dans tous les lycées une campagne d'affichage pour faire connaître la *Ligne Azur*, créée pour répondre aux « **questions sur l'identité sexuelle** » des adolescents. La Ligne Azur s'impose, dit le ministre, car « **il n'est pas garanti que tous nos professeurs ou tous nos encadrants sachent dire des choses utiles** ».

En effet, ils ne sont pas tous homos, et l'on soupçonne certains d'être secrètement homophobes. D'où l'appel à la délation, dont on suppose qu'elle vise autant les profs que les élèves.

Interrogé sur l'absence, au collège, de mesures analogues, Xavier Darcos répond que c'est « **un peu plus difficile** » car ce sont des « **enfants plus jeunes** ».

Mais on va s'en occuper aussi : « **La solution passe par une personne référente... Les infirmières font un très bon travail. C'est sur ça qu'il faut s'appuyer, plutôt que sur une obligation normative. Tout le monde ne sait pas directement parler à un enfant de 13 ans de l'éveil de sa sexualité, ou des choix sexuels qui sont les siens.** » Sic.

## L'IGNOMINIE DE LA LIGNE AZUR

La Ligne Azur a été créée officiellement pour répondre « à celles et **ceux qui se posent des questions sur leur orientation et/ou leur identité sexuelle** ». Il s'agit en fait d'une entreprise d'incitation à l'homosexualité. Chacun sait que nombre d'adolescents ont des pulsions homosexuelles plus ou moins éphémères. Leur demander à ce moment-là de contacter des militants homosexuels, c'est les diriger dans une voie bien précise, et non répondre à



Cette brochure a été réalisée grâce au soutien de :



La brochure subventionnée n'est pas *Daoudal Hebdo*, bien sûr, mais la brochure « *L'HOMOPHOBIE: savoir et réagir* » à destination « des enseignants et de tous les professionnels travaillant auprès des jeunes »...

leurs questions. C'est une ignominie, et il est incompréhensible que des psychiatres n'aient pas hurlé devant ce détournement de mineurs caractérisé et cet attentat contre le psychisme des adolescents.

La première chose que l'on voit lorsqu'on va sur le site internet de la ligne Azur, c'est une publicité pour *Sida info service* (c'est le même "portail"). La brochure diffusée par le ministère contre l'homophobie a carrément été élaborée par *Sida info service*, et en dernière page de cette brochure est indiqué en très gros caractères le numéro de téléphone de *Sida Info Droit*, qui « **répond aussi à toute question en lien avec la discrimination sexuelle** ». Quand on en est à parler du sida, il ne s'agit plus de répondre à des questions sur l'orientation sexuelle... En page 2 de cette brochure, on voit qu'elle a été réalisée avec le soutien de quatre ministères (Santé, Éducation, Justice, Agriculture – sic), de "Contact" (*Parents, familles et amis de gays et lesbiennes*), de *Couleurs Gaies*, qui a récemment obtenu le droit de faire sa propagande homosexuelle dans les écoles de l'académie de Nancy-Metz.

Sur le site de la Ligne Azur, c'est très clair. La ligne s'adresse aux personnes « **qui réalisent que leur désir les porte vers des personnes du même sexe et n'arrivent pas à faire face à cette situation** », et à celles qui « **ont accepté de donner vie à ce désir, créant souvent des difficultés vis-à-vis de leur entourage (famille, école, travail...)** ». Il ne s'agit donc pas de répondre à des jeunes qui se posent des questions sur

leur identité sexuelle : on leur explique comment mieux vivre leur homosexualité.

Et parmi les « partenaires » de la ligne Azur, on retrouve naturellement *Contact* et *Couleurs Gaies*, ainsi que *Estim'*, qui « **intervient auprès des adolescents et des jeunes garçons et filles afin de les aider à mieux vivre et assumer leur sexualité, leur affectivité, leurs différences et accepter celles des autres** », ou *Le refuge*, dont « **le champ d'action est dirigé vers les mineurs et jeunes majeurs en situation de rupture familiale et/ou en difficulté d'adaptation sociale du fait de la découverte de leurs attirances sentimentale et sexuelle pour une personne de même sexe** »...

Il n'y a donc aucune ambiguïté.

## L'INCITATION À LA DÉBAUCHE

Et naturellement il faut aussi s'occuper du passage à l'acte. C'est pourquoi depuis février dernier chaque lycée est pourvu de deux distributeurs de préservatifs. Les activistes d'*Act Up* en réclamaient un dans chaque lycée. Xavier Darcos avait déclaré qu'*Act Up* avait raison, et qu'il fallait en installer non pas un, mais deux : non seulement dans les toilettes des garçons, mais aussi dans les toilettes des filles. Ainsi il n'y a pas de discrimination, et il est clair que le préservatif doit servir à tout le monde : on a même le droit d'être hétérosexuel...

Naguère, cela s'appelait de l'incitation à la débauche et était puni par la loi.

Aujourd'hui, c'est un acte de vertu, et le ministre qui impose ces ignominies fait profession d'être catholique pratiquant.

# L'EUROPE INVENTE LA DISCRIMINATION SANS DISCRIMINÉ

Analyse

Les institutions européennes avaient déjà imposé aux Etats membres d'élaborer une législation répressive contre les « **discriminations directes** », dont la définition permet tous les procès d'intention, comme l'avaient remarqué, en vain, les sénateurs français au moment de transposer la directive.

Et elles ont inventé la « **discrimination indirecte** », qui permet une chasse aux sorcières sans limite.

Mais ce n'était pas encore assez. La Cour de Justice des communautés européennes (CJCE) vient d'inventer la **discrimination virtuelle**, la discrimination sans victime. Tout aussi condamnable que la discrimination réelle...

## L'ODYSSÉE JUDICIAIRE DE WILLY FERYN

En avril 2005, un entrepreneur belge, Willy Feryn, le patron de la société du même nom, qui installe des portes de garage, déclare dans les médias qu'il n'embauche pas d'immigrés, notamment marocains, parce que les clients refusent de leur laisser l'accès de leur maison : « **Je dois répondre aux exigences de mes clients. Si vous me dites Je veux tel produit, et que je vous dis Je fais venir ces gens, vous me répondez: Je ne veux pas de votre porte. J'en viendrais à mettre la clé sous la porte. Nous devons répondre aux exigences des clients. Ce n'est pas mon affaire. Ce n'est pas moi qui ai créé ce problème en Belgique. Je veux faire tourner ma société et qu'à la fin de l'année, le chiffre d'affaires soit atteint et comment j'y parviens... Je dois l'obtenir en me conformant aux désirs du client!** »

Le *Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme* (CECLR, l'équivalent de la *Halde* en Belgique) saisit alors les juridictions du travail pour leur demander de constater que Feryn applique une politique discriminatoire à l'embauche. En juin 2006, le président du tribunal du travail de Bruxelles rejette la requête, en relevant qu'il n'y a ni preuve ni présomption de ce qu'une personne se soit portée candidate à un emploi et qu'elle n'ait pas été engagée en raison de son origine ethnique. Le

CECLR saisit alors en appel la cour du travail de Bruxelles, laquelle décide de surseoir à statuer et de demander l'avis de la Cour de Justice européenne.

## IL S'AGIT D'IMPOSER LA DISCRIMINATION POSITIVE

La CJCE a rendu son arrêt le 10 juillet dernier.

Elle constate d'abord que la directive européenne dit explicitement qu'il y a discrimination quand « **une personne est traitée de manière moins favorable qu'une autre ne l'est, ne l'a été ou ne le serait dans une situation comparable** ». Et que les Etats membres doivent veiller à ce que des procédures judiciaires soient accessibles « **à toutes les personnes qui s'estiment lésées**

**par le non-respect à leur égard du principe de l'égalité de traitement** » et aux organismes d'intérêt public agissant en justice « **pour le compte ou à l'appui du plaignant** ».

Il faut donc qu'il y ait une personne lésée, qu'il y ait un plaignant. C'est ce que soutien-

nent l'Irlande et le Royaume-Uni, semble-t-il appelés à la rescousse par l'avocat de Feryn.

La CJCE balaye l'objection. Car ce qui importe, c'est que la directive « **a pour objet, ainsi que le rappelle son huitième considérant, de "promouvoir un marché du travail favorable à l'insertion sociale"** ».

On croyait qu'elle avait pour objet de lutter contre les discriminations. Mais non. Elle a pour objet, disons-le clairement, de promouvoir l'embauche des immigrés. Il s'agit de mettre en œuvre la discrimination positive, ce qui est en effet de plus en plus explicite, désormais, dans les textes européens, mais ne l'était pas encore dans cette directive.

A partir de là, la CJE peut faire valoir que cet objectif ne peut être atteint si on limite le champ d'application de la directive aux discriminations effectivement constatées. Il n'y a donc pas besoin de

plaignant, et la société Feryn est coupable de discrimination directe à l'embauche. **Un simple propos rapporté par les médias peut être désormais, en soi, une « discrimination directe à l'embauche »...**

## LA CHARGE DE LA PREUVE ET LES SANCTIONS

Comme, en outre, en ces matières, et contrairement à toutes les règles du droit, la charge de la preuve a été renversée, c'est à Feryn de prouver qu'il n'a pas violé le principe de l'égalité de traitement, ce qu'il peut faire... en embauchant des immigrés. Ce sera à la cour du travail de Bruxelles de constater qu'il a apporté cette preuve, et dans le cas contraire elle devra prendre des sanctions.

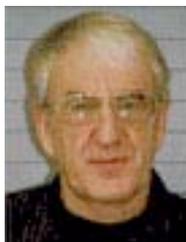
Celles-ci peuvent « **consister dans le constat de la discrimination par la juridiction ou l'autorité administrative compétente, assorti du degré de publicité adéquat, le coût de celle-ci étant alors à la charge de la partie défenderesse** ». On lui fait honte publiquement...

« **Elles peuvent également consister dans l'injonction faite à l'employeur de cesser la pratique discriminatoire constatée, assortie, le cas échéant, d'une astreinte. Elles peuvent en outre consister dans l'octroi de dommages et intérêts à l'organisme qui a mené la procédure.** » Car bien sûr ces affaires doivent servir à remplir les caisses des lobbies dits antiracistes.

## LA PREUVE PAR NEUF : C'ÉTAIT UNE FAUSSE AFFAIRE...

Le plus fort est que dès le 27 mai 2005, le patron en cause avait fait amende honorable, présenté ses excuses à ceux que ses propos auraient pu blesser, et s'était engagé, devant le CECLR, à « **garantir l'égalité des chances** », autrement dit à **embaucher des immigrés, sous le contrôle d'« instances compétentes »...**

Il avait donc devancé de trois ans l'arrêt de la CJCE. On voit que la plus haute instance européenne a pris prétexte de la fausse affaire Feryn pour établir que la directive contre les discriminations à l'embauche oblige purement et simplement à pratiquer la discrimination positive envers les immigrés.



Le candidat républicain à la présidentielle américaine, John McCain, a choisi comme colistière le gouverneur de l'Alaska, Sarah Palin, 44 ans, le jour même où il fêtait ses 72 ans.

Les deux candidatures sont ainsi symétriques. Le jeune noir Obama choisit le vieux Biden, et le vieux McCain choisit Sarah Palin, première femme et plus jeune gouverneur de l'Alaska (et qui arriva deuxième au concours de miss Alaska). Si McCain était élu, il serait le plus âgé des présidents des États-Unis, mais il aurait la plus jeune vice-présidente, qui serait aussi la première femme à occuper ce poste.

Mais ce qui est beaucoup plus intéressant que ces questions de tactique électorale est la personnalité de Sarah Palin. Franc tireur de l'aile droite du parti républicain, surnommée "**Sarah Barracuda**" par ses adversaires, elle s'est imposée face au gouverneur sortant républicain (dont elle dénonçait la corruption), elle ne croit pas que le réchauffement cli-

matique soit dû à l'activité humaine, elle s'est opposée au placement de l'ours polaire sur la liste des espèces menacées, elle a approuvé le versement de 150 dollars par loup tué en Alaska, elle est membre à vie de la *National Rifle Association*, etc.

Mais surtout, chrétienne évangélique, elle est aussi « **farouchement** » opposée à l'avortement, comme le dit l'agence Reuters, que le « **catholique** » Biden y est favorable... ».

Et ce n'est pas seulement en paroles.

En décembre dernier, alors qu'elle était enceinte de son cinquième enfant, les tests prénatals indiquaient que le fœtus était atteint de trisomie 21. Aux États-Unis comme en France, un tel diagnostic équivaut à une condamnation à mort : la plupart des femmes « **choisissent** » l'avortement, sur le conseil ou sous la pression des médecins.

**Sarah Palin a gardé son enfant, qui est né le 18 avril.**



« **Nous avons toujours été très ouvertement pro-vie**, disait-elle à *l'Associated Press*. **Pour nous, toute vie innocente a un merveilleux potentiel.** »

Le lendemain de la naissance, elle déclara : « **Trig est beau et nous l'adorons déjà. Nous savons par les tests qu'il aurait à faire face à un défi particulier, et nous nous sentons privilégiés que Dieu nous confie ce don et nous procure une joie ineffable en le faisant entrer dans nos vies. Nous croyons que chaque bébé est créé dans un bon dessein et peut rendre ce monde meilleur. Nous sommes vraiment bénis.** »

Trois jours après, elle a emmené Trig et son mari Todd à son bureau de gouverneur à Anchorage. Et elle a envoyé ce courriel à ses relations : « **Nombreux sont ceux qui vont m'exprimer leur "sympathie". Mais je ne veux pas et je n'ai pas besoin de cela, parce que Trig est une joie. Les enfants sont le plus précieux et prometteur élément de ce monde déboussolé. Trig n'est pas "différent", il a seulement un chromosome en plus.** »

## LA RUMEUR ASSASSINE

La contre-attaque de la gauche a été aussi ignoble que foudroyante... et contre-productive. Sur les blogs de gauche s'est répandue comme une trainée de poudre « l'information » selon laquelle le bébé mongolien de Sarah Palin était en fait celui de sa fille Bristol, âgée de 17 ans.

Ces allégations ont conduit Sarah Palin et son mari à publier un communiqué indiquant que Bristol était enceinte de cinq mois. « **Nous sommes fiers de la décision de Bristol de garder le bébé et encore plus fiers de devenir grands-parents**, écrivent-ils. **Bristol et le jeune homme qu'elle va épouser vont très rapidement réaliser la difficulté d'élever un enfant, raison pour laquelle ils bénéficieront de l'amour et du soutien de toute notre famille.** »

Ainsi le bébé de Sarah ne peut pas être celui de Bristol, puisqu'il est né alors que la jeune fille était enceinte.

Les répercussions de « l'affaire » ne sont pas du tout ce qu'escomptaient ses initiateurs. Ce sont des messages de soutien à la famille Palin qui sont venus de partout, y compris des évangéliques les plus conservateurs. Et Barack Obama a été contraint de condamner publiquement la rumeur et d'affirmer haut et fort qu'elle ne venait pas de son équipe de campagne...

## MARTYRS EN INDE

Les extrémistes hindous ont de nouveau attaqué les chrétiens, à la fin du mois d'août, dans l'Etat d'Orissa. La dernière vague de violences avait eu lieu dans la nuit de Noël.

A la suite de l'assassinat d'un dignitaire du Conseil mondial hindou, mensongèrement attribué aux chrétiens, des groupes soutenus par un parti politique, le *Vishwa Hindu Parishad* (VHP), sont passés à l'attaque en hurlant : « **Tuez les Chrétiens; détruisez leurs institutions!** ».

Il y a eu 26 morts (dont une religieuse brûlée vive); 42 églises ont été brûlées,

ainsi que trois couvents, cinq centres d'accueil, sept instituts pastoraux et quelque 300 habitations.

La raison de la violence des hindous est qu'ils ne supportent pas que l'Eglise catholique travaille à sortir les dhalitis (hors caste, « *intouchables* ») de leurs conditions d'esclavage.

L'archevêque de Cuttack-Bhubaneswar, Raphael Cheenat, souligne qu'elle a pour origine l'idéologie du *Rashtriya Swayamsevak Sangh* (R.S.S.), qui inspire d'autres groupes liés au parti *Bharatiya Janata* (auquel est allié l'exécutif de l'Etat d'Orissa):

« **Golwalkar, un membre fondateur du R.S.S., emprunta des idées venant du nazisme. Son admiration pour Hitler était très connue. Il rejeta l'idée que l'Inde était une nation séculière, et postula que c'était un système hindou.** »

Le seul pays à avoir protesté (en dehors du Vatican) a été l'Italie. Le ministre italien des Affaires étrangères a convoqué lundi l'ambassadeur de l'Inde pour lui faire part de la condamnation par l'Italie de ces violences inacceptables et lui signifier l'attente du gouvernement que des mesures soient prises pour qu'elles ne se renouvellent pas.

## QUMRAN : LE BLUFF CONTINUE

L'Autorité israélienne des Antiquités à Jérusalem a annoncé que les manuscrits de la mer Morte vont être photographiés selon les techniques les plus modernes de l'imagerie, développées par des experts de la NASA, et seront consultables sur internet.

Mais il faudra attendre : la durée de ce travail d'archivage est en cours d'estimation...

Les manuscrits de la mer Morte ont tous déjà été publiés. On ne voit pas à quoi cela peut servir qu'ils soient sur internet, car ils n'intéressent plus que les hyper-spécialistes (et le commun des mortels serait bien en peine de les déchiffrer).

On est très loin aujourd'hui du temps où le monde entier se passionnait pour cette découverte qu'on disait capitale parce qu'on croyait qu'elle allait prouver que l'Eglise avait menti sur ses origines...

Peu à peu, il a fallu se rendre à l'évidence que l'on était en face d'un fatras de fragments disparates, en différentes langues, en différentes écritures, et que les grottes de Qumran ressemblaient plus à une poubelle qu'à une bibliothèque.

On continue néanmoins de nous dire, par la voix de « l'Autorité » israélienne, que les manuscrits de la mer Morte « **ont une grande importance historique, religieuse et culturelle dans la mesure où ils constituent le plus ancien document de l'Ancien Testament jamais trouvé à ce jour** ».

Eh bien ce n'est pas vrai. Le plus ancien document de l'Ancien Testament est la *Bible des Septante*, qui est entière et date du IIIe siècle avant Jésus-Christ. Les fragments des Septante retrouvés à Qumran ne nous apprennent rien, et le seul livre entier retrouvé dans les grottes, celui d'Isaïe, ne nous apprend rien non plus.

## LA MESSE DE SAINT PIE V À FULDA



Chrétienté

L'évêque de Fulda, Mgr Heinz Josef Algermissen, a décidé qu'à partir de dimanche prochain 7 septembre, la messe de saint Pie V sera célébrée chaque dimanche à 10h45 à l'église Saint Sturm (Sturmus).

Mgr Algermissen, quoique attentif aux questions liturgiques, n'est pas précisément favorable à la messe traditionnelle. Mais il se trouve que le curé de Saint-Sturm est parti en retraite, et qu'il n'y a personne pour le remplacer.

Or, depuis le 15 août 2007, en application (anticipée) du motu proprio *Summorum Pontificum*, la messe de saint Pie V était célébrée à 18 h chaque dimanche dans cette église. Désormais, elle devient la messe du dimanche matin...

Le fait qu'il s'agisse de l'église Saint Sturm de Fulda est hautement symbolique.

Saint Sturm est le nom du fondateur de Fulda, c'est-à-dire du monastère créé à cet endroit en 744 sous les auspices de saint Boniface, l'apôtre de l'Allemagne, dont saint Sturm était disciple. Au IXe siècle, sous la direction de Raban Maur, ce monastère, qui avait alors 600 moines, devint le centre intellectuel et scientifique de la chrétienté. Sa bibliothèque comprenait 2000 volumes.

Cette histoire a conduit les évêques allemands à choisir Fulda comme siège de la conférence épiscopale d'Allemagne.

C'est donc véritablement au centre de la chrétienté allemande (qui est aussi quasiment le centre géographique de l'Allemagne) que la messe de saint Pie V reprend pleinement droit de cité.

En mars 2007, Mgr Algermissen a été l'un des rares évêques à commenter l'exhortation *Sacramentum Caritatis* de Benoît XVI. Il a demandé à ses diocésains de l'étudier très sérieusement et a déclaré qu'il fallait mettre ses orientations en application : « **Le Saint Père**



**insiste pour que soient redécouverts la qualité et le sens des célébrations liturgiques. C'est dans cette perspective qu'il convient de placer l'usage du latin.** » Il a demandé à tous les prêtres de son diocèse d'introduire davantage de latin dans les célébrations, et de célébrer la messe en latin à l'occasion des fêtes ou des grands rassemblements. Il s'agit bien sûr de la messe de Paul VI. Mais, quelques mois plus tard, il imposait la messe de saint Pie V à Saint-Sturm, malgré l'opposition massive du clergé...

• **N.B.** - Plutôt que d'utiliser de longues expressions désignant la messe latine telle qu'elle a été codifiée après le concile de Trente, devenue la « forme extraordinaire » du rite romain telle qu'elle figure dans les livres approuvés par Jean XXIII, et la nouvelle messe telle qu'elle a été codifiée après le second Concile du Vatican, j'utilise sans complexe et je continuerai d'utiliser les expressions « **messe de saint Pie V** » et « **messe de Paul VI** », car elles ont le mérite d'être claires. Elles ne veulent pas dire que tel missel a été inventé par saint Pie V ou par Paul VI. Elles ont la même signification que les expressions orientales de « **Divine Liturgie de saint Jean Chrysostome** », ou « **de saint Basile** », ou « **de saint Jacques** ».

## HARO SUR LA MESSE EN LATIN...

Chrétienté

À Courseulles-sur-Mer, dans le Calvados, le père Cheval célébrait la messe en latin. La messe de Paul VI. Mais en latin. Une fois par mois. C'était trop. L'évêché l'envoie ailleurs. Depuis le 1er septembre, le P. Cheval n'est plus le curé de Saint-Jean de Brébeuf et de ses huit clochers.

« **C'est d'un commun accord**, prétend David Thomas, **directeur de la communication de la Maison diocésaine. Une autre nomination lui a été proposée. Il l'a refusée. Mais il est d'accord pour quitter la paroisse.** »

Les paroissiens donnent un autre son de

cloche : « **Des gens se sont émus et sont allés trouver l'évêque** », pour dénoncer le prêtre qui dit la messe en latin.

Et David Thomas finit par lâcher : « **Ce n'était pas la personne la plus à l'aise pour conduire une paroisse. Nous avons besoin de gens qui rassemblent des sensibilités diverses.** » Sauf une...

Et il ajoute : « **La tentation est forte d'avoir des replis identitaires.** » Sur l'identité de l'Eglise catholique romaine...

Le P. Cheval va être remplacé par le P. Phaka-Nlenzo, du Congo...

# SALIR LE CARDINAL NEWMAN, ET L'ÉGLISE

Chrétienté

Après Haendel, Montgomery, Disraeli, etc., les militants homosexuels anglais croient avoir trouvé un autre homosexuel dans l'histoire britannique : le cardinal Newman.

Le but est uniquement d'attaquer l'Eglise. *OutRage*, l'équivalent d'*Act Up* outre-Manche, est monté au créneau à l'occasion de l'exhumation du corps du cardinal Newman, préalable à toute béatification. « **Cet acte de vandalisme et de profanation viole la volonté expresse du cardinal d'être enterré aux côtés de son amant. L'Eglise catholique, qui hait les gays, veut cacher le fait que son futur saint était homosexuel** », clame Peter Thatchell, le « **président fondateur** » d'*OutRage*.

Il ne vient pas à l'idée de ce frénétique que s'il y avait eu le moindre soupçon d'homosexualité à propos du cardinal Newman, son procès en béatification aurait tourné court.



John Henry Newman avait voulu être enterré auprès de son ami de trente ans, le P. Ambrose St John (ils avaient été ordonnés prêtres en même temps à Rome). Pour asseoir sa grotesque campagne, Peter Thatchell ose se fonder sur des propos dans lesquels Newman pleure la mort de son ami avec un chagrin qu'il dit plus fort que celui d'un homme ou d'une femme qui a perdu son conjoint. Et il prétend voir le « *coming out* » du cardinal dans l'inscription sur la pierre tombale commune aux deux sépultures : « *Ex umbris et imaginibus in Veritatem* » (Des ténèbres et des ombres vers la Vérité). Ce qui est proprement grotesque.

La spécialiste des questions religieuses au *Times*, Melanie McDonagh, a qualifié cette campagne de « **viol posthume d'une âme sensible par une brute...** » C'est tout ce que cette fausse polémique mérite, assurément.

La spécialiste des questions religieuses au *Times*, Melanie McDonagh, a qualifié cette campagne de « **viol posthume d'une âme sensible par une brute...** » C'est tout ce que cette fausse polémique mérite, assurément.

## LE VATICAN APPELLE À LUTTER CONTRE LA "CHRISTIANOPHOBIE"



Le Secrétaire du Saint-Siège pour les Relations avec les Etats, Mgr Dominique Mamberti, a appelé à combattre la christianophobie dans le monde, lors d'une réunion du mouvement *Communion et libération* à Rimini, le 29 août.

« **Il faut combattre efficacement la christianophobie, tout autant que l'islamophobie et l'antisémitisme** », a-t-il déclaré, expliquant que la christianophobie se caractérise par des préjugés sur les chrétiens, l'intolérance et la discrimination, la violence et la persécution.

Mgr Mamberti a notamment évoqué les violences contre les chrétiens en Inde, et en Irak où « **la moitié des chrétiens ont quitté le pays** ».

« **La question de la liberté religieuse est d'une grande actualité** », a-t-il souligné, ce qui place son propos dans le droit fil de son prédécesseur, Mgr Lajolo, qui avait été le premier responsable du Vatican, me semble-t-il, à utiliser le mot de christianophobie, dans une conférence intitulée « **Le Saint-Siège et la liberté religieuse aujourd'hui** », en décembre 2004. Mgr Lajolo évoquait la christianophobie dans les pays musulmans, attisée par la « **lutte contre le terrorisme** ».

Depuis lors, à ma connaissance, seul le nonce apostolique à Ankara, Mgr Edmond Farhat, avait utilisé le terme, lorsqu'il avait dénoncé, en juin 2005, une « **christianophobie institutionnelle** » en Turquie, pays où « **la liberté religieuse n'existe que sur le papier** ».

## ILS DISENT LA « MALVENUE » AU PAPE...

Chrétienté

Le pape Benoît XVI vient en France la semaine prochaine. Comme chaque fois, les anticléricals fanatiques donnent de la voix, au nom de la tolérance et de la liberté, pour clamer leur haine de l'Eglise et dénier au souverain pontife le droit d'aller où il veut dans son Eglise.

### À BAS TOUTES LES RELIGIONS !



Ils ont publié le 25 août (jour de la fête de saint Louis...) un communiqué sous le titre : « **Respectez notre liberté de conscience !** » Car le pape va être reçu par des autorités de la République, ce qui est « **une violation flagrante de la laïcité de l'État** »...

Et d'appeler à un « **meeting laïque international** », le 14 septembre à Paris, « **avec 25 associations laïques de différents continents dont la Ligue de l'Enseignement, l'Union rationaliste, le Mouvement Europe et Laïcité** ».

### LES ANARCHISTES

Puis, le 28 août, la Fédération anarchiste a publié à son tour un long communiqué, appelant à une manifestation le 13 septembre, entre la République et la Nation.

On remarquera que si le communiqué est intitulé « **A bas toutes les religions !** » et commence par un appel à défendre « **la liberté de conscience contre tous les obscurantismes** », l'immonde dessin qui l'accompagne cible uniquement le christianisme, le judaïsme et l'islam.

C'est pourquoi la Fédération anarchiste n'avait rien à dire contre la venue du dalaï-lama.

L'hindouisme n'est pas non plus visé. Normal, au moment où des hindous massacrent des chrétiens.

### « REMBALLE TON PAPE »

Les premiers ont été les auteurs du manifeste « *Remballe ton pape* ». Sic. En fait, il s'agit d'un blog qui porte cet intitulé, et ne comporte qu'un seul texte, daté du 24 juillet. Les « premiers signataires » de ce texte étaient : « *Marche mondiale des femmes, Panthères roses, Alternative libertaire, Offensive libertaire et sociale, Scalp, Ligue communiste révolutionnaire* ». Depuis lors on n'a pas vu en venir d'autres.

On y trouve les érucations habituelles contre l'Eglise, mais les auteurs montrent qu'ils ne savent pas de quoi ils parlent : ils attribuent l'encyclique *Evangelium vitae* à Benoît XVI...

### LA « LIBRE PENSÉE »

Après ces trublions gauchistes, appuyés par la LCR, est venue la *Libre Pensée*. Mais oui, les bouffe-curé de choc (*A bas la calotte !*) existent toujours. Et même, leur président est Marc Blondel, l'ancien secrétaire général de FO.

## QUELQUES RAISONS DE S'ABONNER À DAUDAL HEBDO

Actualités

**D**audal Hebdo est la suite de ce que j'écrivais dans *National Hebdo* et sur mon blog.

Sans me hausser du col, mais simplement par référence à ce que l'on m'a souvent dit et écrit, mes commentaires et mes analyses attirent souvent l'attention sur des faits, des pré-supposés, et des conséquences, qui sont passés sous silence ou ne sont pas vus. Preuve en est lorsqu'on les reprend ici ou là sans indiquer l'origine...

Prenons quelques exemples.

- Le 1er février dernier, je mettais en titre de *National Hebdo*: « **Comment l'Irlande peut faire capoter le "mini-traité" de Sarkozy** ». Et dans mon éditorial j'exposais les raisons objectives de cette possibilité. A l'époque, cela paraissait tout simplement farfelu, et je me souviens encore du sourire de mes collègues, qui acceptaient ce titre parce qu'il était original, mais n'y croyaient pas une seconde.

- En septembre 2006, j'ai été l'un des rares chroniqueurs (sinon le seul) à décortiquer le « **rapport Machelon** » (demandé par Sarkozy), et à montrer, citations à l'appui, qu'il s'agissait d'un texte visant à forcer l'islamisation de la France.

- J'ai été le seul à expliquer pourquoi la *Fondation pour les œuvres de l'islam* est paralysée depuis sa création: l'Arabie saoudite ne veut pas traiter avec Dalil Boubakeur. Or ceci explique ce qui s'est passé lors de « l'élection » du CFCM: l'éviction de Dalill Boubakeur, qui pouvait pourtant se considérer comme le président à vie par la grâce de Sarkozy.

- J'ai été l'un des deux seuls chroniqueurs à relever que la « **décision 6** » du rapport Attali était une menace majeure pour l'enseignement catholique, alors que tous les défenseurs de l'école libre sa-luaient cette proposition du coupon scolaire sans voir où était le piège.

- J'ai été l'un des deux seuls chroniqueurs à relever que la loi Leonetti sur « **la fin de vie** », votée à l'unanimité et avec les éloges des autorités religieuses, était une loi d'euthanasie. L'archevêque de Paris et le grand rabbin de Paris s'en sont aperçus un an plus tard.

- J'ai été l'auteur de la traduction de l'article d'un journaliste irlandais narrant sa rocambolesque recherche du texte du traité de Lisbonne, traduction qui a circulé dans nombre de blogs (y compris européens) sans indication de la source.

- J'ai été le seul, me semble-t-il, à remarquer que Nicolas Sarkoy ne pouvait pas, quoi qu'il en dise, opposer un quelconque veto aux négociations de l'OMC, et à le montrer par les textes européens.

- J'ai été le seul à dénoncer la propagande sur le nombre d'Etats qui avaient déjà « ratifié » le traité de Lisbonne, fondée sur la confusion entre ratification parlementaire et véritable ratification.

- J'ai été le seul à donner des extraits significatifs de la résolution hallucinante et totalitaire du Parlement européen, le 20 mai dernier, sur les « *discriminations* ».

- J'ai été le seul à montrer que par sa résolution du 15 avril dernier, le Conseil de l'Europe édictait une véritable fatwa de promotion de l'islam.

- J'ai été le seul à donner la traduction de l'allocution du cardinal Castrillon-Hoyos à la *Latin Mass Society*, dans laquelle le président de la commission *Ecclesia Dei* expliquait que la messe traditionnelle doit être à la disposition de tous les fidèles, que célébrer cette messe est un droit que les prêtres et les fidèles doivent faire valoir, et que les évêques doivent faire tout ce qu'ils peuvent pour que les fidèles en bénéficient.

Ce ne sont là que quelques exemples. De façon plus générale, en réponse à ceux qui croient qu'on trouve tout gratuitement aujourd'hui sur les blogs, je ferai remarquer que les blogueurs ne se livrent que rarement à un travail de recherche qui permette d'aller voir plus loin que l'information brute.

**Voilà pourquoi il me semble que Daoudal Hebdo peut être utile.**

### DAUDAL HEBDO BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

@ \_\_\_\_\_

désire s'abonner et choisit l'option:

**Abonnement normal:**

180 € pour 46 N° par an.

**Abonnement de six mois:**

100 € pour 23 N° par an.

**Abonnement de soutien**

300 € et plus pour 46 N° par an

**Abonnement à vie... du magazine: 1 500 €**

**DOM-TOM:** 210 €. **UE et**

**Suisse:** 210 €. **Autres pays:** 270 €

**Abonnement par internet:**

100 € pour 46 N° par an (réception par courriel, au format pdf).

à retourner à **Daoudal Hebdo**  
BP 33. F78440 Gargenville

**Abonnement possible en ligne sur**

[www.daoudal-hebdo.info](http://www.daoudal-hebdo.info)

ou <http://yvesdaoudal.hautetfort.com>

[redaction@daoudal-hebdo.info](mailto:redaction@daoudal-hebdo.info)

## DIMANCHE PROCHAIN...

... C'est le 17e dimanche après la Pentecôte.

L'évangile est celui où Jésus déclare que le plus grand commandement est d'aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme et de tout son esprit, et que le second lui est semblable: aimer son prochain comme soi-même.

Saint Jean Chrysostome explique: « *Aimer Dieu de tout son cœur, c'est n'avoir dans son cœur aucun affection qui l'emporte sur l'amour de Dieu; aimer Dieu de toute son âme, c'est avoir un esprit solidement établi dans la vérité et ferme dans la foi; car l'amour du cœur est tout différent de l'amour de l'âme; l'amour du cœur est en quelque sorte sensible, et nous fait aimer Dieu sensiblement, ce que nous ne pouvons faire qu'en détachant notre cœur de l'amour des choses de la terre. L'amour du cœur se fait donc sentir dans le cœur, tandis que l'amour de l'âme ne se sent pas, mais se comprend, parce qu'il consiste dans le jugement de l'âme. Car celui qui croit que Dieu renferme tout bien, et qu'en dehors de lui il n'existe aucun bien véritable, aime Dieu de toute son âme. Aimer Dieu de tout son esprit, c'est consacrer toutes ses facultés au service de Dieu; car celui dont l'intelligence obéit à Dieu, dont la sagesse a Dieu pour objet, dont la pensée aime à s'occuper des choses de Dieu, dont la pensée conserve le souvenir des bienfaits de Dieu, celui-là aime Dieu de tout son esprit. »*

### La Nativité de Notre Dame

Lundi 8 septembre, c'est la fête de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie. Cette fête est la première de l'année liturgique byzantine, qui commence le 1er septembre, car elle contient en germe tout le salut. Un tro-paire n'hésite pas à dire qu'en ce jour Adam et Eve sont « *délivrés de la corruption de la mort* ».